BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 593

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

815 211 503 RCS Toulouse.
MTPF.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 3, Rue Isabelle Eberhardt, 31200 Toulouse.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION MTPF Société par actions simplifiée au capital de 100.000 € Siège social : 3 rue Isabelle Eberhardt - 31200 Toulouse 815 211 503 RCS Toulouse (Société absorbante) GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO Société par actions simplifiée au capital de 7.500 € Siège social : Zone Industrielle Les Tourrades Bât D14 - Allée Georges Guynemer 06210 Mandelieu-La-Napoule 450 662 200 RCS Cannes (Société absorbée) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mars 2024, il a été établi un projet de fusion aux termes duquel la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO transmettrait à titre de fusion à la société MTPF l'ensemble de son patrimoine. À partir des comptes annuels au 30 avril 2023 de la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO, l'actif et le passif de la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO dont la transmission est prévue à la société MTPF s'élèvent à : Actif : 325.858,89 € Passif : 318.358,21 € faisant ressortir un actif net de : 7.500,68 € Cette opération prendra effet rétroactivement au 1er mai 2023. Toutes les opérations actives et passives de la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO depuis cette date jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion devant être considérées comme accomplies par la société MTPF. Il sera procédé à l'échange d'une action de la société MTPF contre trente-trois actions de la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO. La société MTPF augmentera son capital de 6.000 € par création de 30 actions, d'un montant nominal de 200 € chacune. La différence entre l'actif net à transmettre (7.500,68 €) et le montant nominal des actions à créer par la société MTPF (6.000,00 €), soit 1.500,68 €, constitue la prime de fusion. La fusion est subordonnée à la réalisation, le 30 avril 2024 au plus tard, des conditions suivantes : accord de la banque Crédit Coopératif pour la levée du nantissement de compte de titres financiers qu'elle détient dans les livres de la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO et sur lequel sont créditées les 1.000 actions que détient la société ALLIASERV dans le capital de la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO ; approbation de l'opération par l'associé unique de la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO ; approbation de l'opération et de l'augmentation de capital en résultant par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MTPF. Les créanciers des sociétés participantes dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la

fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-15 du Code de Commerce. Le projet de fusion a fait l'objet pour la société MTPF d'un dépôt le 22 mars 2024 au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse et pour la société GENIE CLIMATIQUE MAINTENANCE MAGLIOLO d'un dépôt le 22 mars 2024 au greffe du Tribunal de commerce de Cannes. Pour avis..

